

DRT-1009 : Droit international public

NRC 91329

Automne 2013

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

L'idée de droit sur le plan des relations internationales. Les sources du droit international public. Les rapports entre le droit international public et le droit interne. Les sujets du droit international public. Le règlement pacifique et non pacifique des différends. Introduction à des branches spécialisées du droit international public.

CE COURS REMPLACE LE COURS DROIT INTERNATIONAL PUBLIC GÉNÉRAL (DRT-2150).

Plage horaire :

Cours en classe

Lundi 15h30 à 18h20 [DKN-3136](#) Du 3 sept. 2013 au 13 déc. 2013

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=49138>

Coordonnées et disponibilités

**Géraud de LASSUS
SAINT-GENIES**

Chargé de cours

DKN-5122

geraud.de-lassus-saint-genies@fd.ulaval.ca

**Géraud De Lassus Saint
Genies**

Enseignant

geraud.de-lassus-saint-genies.1@ulaval.ca

Soutien technique :

Centre de services APTI

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

✉ apti@fd.ulaval.ca

418-656-2131 poste 3278

	Automne / Hiver	Été
Lundi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mardi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mercredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Jeudi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Vendredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Acquisition de compétences	3
Méthode d'enseignement	3
Plan de cours et calendrier de la session	3
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen de relais	5
Examen final	5
Barème de conversion	5
Politique de plagiat	5
Règlement disciplinaire	6
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	6
Politique en cas d'absence aux examens	6
Évaluation de l'enseignement	7
Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental	7
Contrôle des connaissances	7
Matériel didactique	7
Matériel obligatoire	7
Matériel informatique et logiciels	7
Bibliographie	8

Description du cours

Objectif général du cours

Ce cours doit permettre à l'étudiant-e d'acquérir les connaissances de base sur les grands thèmes du droit international public. Ce cours exposera notamment les définitions et les concepts essentiels du droit international public général et offrira une introduction à certains domaines spécialisés du droit international. L'objectif du cours consiste à initier l'étudiant-e au fonctionnement et à la logique des règles et des normes juridiques qui régissent les relations internationales.

Acquisition de compétences

Cours de première année (première session)

- Apprendre à lire et à comprendre des documents juridiques
- Acquérir un vocabulaire de base en droit
- Se familiariser avec la qualification juridique
- Initier à la logique et au raisonnement en droit

Méthode d'enseignement

L'enseignement se fait sous la forme d'un exposé magistral hebdomadaire. Toutefois, l'interaction entre le professeur et les étudiants est fortement encouragée. Afin de préparer les cours, l'étudiant-e effectue les lectures indiquées à chaque semaine. L'ouvrage utilisé dans le cadre de ce cours est le manuel de Jean-Maurice Arbour et de Geneviève Parent, *Droit international public*, 6^e édition, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2012, 1163 pages.

Le plan détaillé de chaque séance est mis en ligne sur le site ENA du cours. Par ailleurs, le professeur indique les documents (convention, jurisprudence, article de doctrine, article de journaux) qui seront mis en ligne sur ce site et dont la lecture peut contribuer à la compréhension de la matière et à l'approfondissement des connaissances.

Plan de cours et calendrier de la session

Date	Thèmes	Cours	Sujet du cours	Lectures
09/09	Introduction	1	Présentation du cours et de la matière Introduction au droit international public	pp. 1-61
16/09	Thème 1 :	2	Le traité	pp. 93-141 et pp. 175-178
23/09	Les sources du droit international	3	La coutume	pp. 63-91
30/09		4	Les autres sources du droit international	pp. 143-168
7/10	Thème 2 :	5	L'État (<i>Les éléments constitutifs de l'État</i>)	pp. 221-308
14/10	Les sujets de droit international	X	Action de grâces	

21/10		6	L'État (<i>Les compétences de l'État et les immunités</i>)	pp. 321-381 et pp. 475-500
XX/10		7	Séance de révision	
28/10		X	Examen de relais	
4/11		X	Semaine de lecture	
11/11	Thème 2 (suite)	8	Les organisations internationales	pp. 571-600
18/11	Thème 3 : Le cadre juridique des relations internationales	9	La responsabilité internationale et le règlement pacifique des différends	pp. 509-569 pp. 601-647
25/11		10	Le règlement non pacifique des différends	pp. 649-727
2/12	Thème 4 : Études de sous-systèmes du droit international	11	Le droit international des droits de l'homme	pp. 729-769
9/12		12	Le droit international pénal	pp. 777-825
16/12		X	Examen final	

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
<u>Présentation du cours et de la matière / Introduction au droit international public</u>	
Thème 1 : Les sources du droit international	
<u>Le traité</u>	
<u>La coutume</u>	
<u>Les autres sources du droit international</u>	
Thème 2 : Les sujets de droit international	
<u>L'État (Les éléments constitutifs de l'État)</u>	
<u>L'État (Les compétences de l'État et les immunités)</u>	
Examen de relais	
Semaine de lecture	
<u>Les organisations internationales</u>	
Thème 3 : Le cadre juridique des relations internationales	
<u>La responsabilité internationale et le règlement pacifique des différends</u>	
<u>Le règlement non pacifique des différends</u>	
Thème 4 : Études de sous-systèmes du droit international	
<u>Le droit international des droits de l'homme</u>	

Le droit international pénal	
Le droit international de l'environnement	
Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de relais	Le 28 oct. 2013 de 15h30 à 18h20	Individuel	40 %
Examen final	Le 16 déc. 2013 de 15h30 à 18h20	Individuel	60 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de relais

Date :	Le 28 oct. 2013 de 15h30 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %

Examen final

Date :	Le 16 déc. 2013 de 15h30 à 18h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	60 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	85	100
A	81	84,99
A-	77	80,99
B+	73	76,99
B	69	72,99
B-	65	68,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	62	64,99
C	59	61,99
C-	56	58,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Politique de plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;

- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

L'Université Laval étant abonnée à un service de détection de plagiat. Il est possible que vos travaux soient soumis à ce logiciel pour analyse.

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- [Citer des sources](#)
- [Citer ses sources et éviter le plagiat](#)

Règlement disciplinaire

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La faculté de droit se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A. En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B. En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C. En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté de droit invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante :

<http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau **Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Politique en cas d'absence aux examens

Veillez consulter le lien hypertexte suivant pour connaître la [politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation](#).

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, la Faculté de droit procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental

Les étudiants en situation de handicap qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants au 656-2880, le plus tôt possible.

Le Centre d'aide aux étudiants vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca.

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances porte sur les éléments traités lors des cours magistraux et sur les lectures effectuées dans le manuel. Ce contrôle prend la forme de deux examens obligatoires : un examen de relais à livre ouvert (40% des points) portant sur la première moitié du cours ; un examen final à livre ouvert (60% des points) portant sur l'ensemble du cours vu durant la session.

Les examens se composent à la fois de questions théoriques et de cas pratiques. Des exemples d'examens des années précédentes sont mis en ligne sur le site ENA du cours. Une attention particulière est accordée à la présentation, l'orthographe et la syntaxe. A cet effet, une pénalité de 0,2 point est appliquée par faute, jusqu'à concurrence de 10% de la note totale de l'examen.

Matériel didactique

Matériel obligatoire



Droit international public (6e éd édition)

Auteur : Arbour, J.-Maurice, 1946-, Parent, Geneviève








Éditeur : Éditions Yvon Blais(Cowansville, 2012)

ISBN : 2894519605

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player. Si vous avez besoin de soutien technique, vous devrez peut-être installer le logiciel de contrôle à distance **Team Viewer** disponible à [cette page](#).

Logiciels	Adresse web	Prix
Navigateurs	<ul style="list-style-type: none">• Téléchargement• Procédure d'installation (PC)	Gratuit

	 Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +		
	 Google Chrome 17 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux 	
	 Mozilla Firefox 3.6 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux 	Gratuit
	 Apple Safari 5.1.2 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	
Lecteur PDF	 Adobe Reader version 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Machine virtuelle	 Oracle Java 6.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Plugiciel complémentaire	 Lecteur Adobe Flash	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) • Procédure d'installation (Linux) 	Gratuit

Bibliographie

Cette section ne contient aucune information.